



La Roche Sur Yon, le vendredi 3 juillet 2015

- *Aux secrétaires des syndicats*
- *Aux secrétaires des unions locales*
- *Aux membres de la commission exécutive*
- *Au secrétaire de l'USR*
- *A l'animatrice collectif jeunes*

N/Réf. : 15C

Union Départementale CGT Vendée INFOS LUTTES N°3

● CGT SMOM (Métallurgie) à La Mothe Achard. Conception Etudes et Réalisation d'Outillage de Presse.

Grève du personnel les jeudi 25 et vendredi 26 juin 2015, de 12 h 00 à 14 h 00.

Revendication : Salaire

Participation : 70 % du personnel

Résultats :

- 2 % d'augmentation générale
- 1,4 % d'augmentation individuelle
- Participation aux bénéfices : 900 euros pour chaque salarié(e)

● CGT STEF (Transport) aux Essarts. Transport frigorifique

- Revendication : Salaire. Augmentation du taux horaire du personnel intérimaire
- Résultat : + 0,80 centimes d'euros du taux horaire brut. Soit + 122 euros brut mensuel.

● SAISONNIERS

→ **7 JUILLET** : Déploiement à Saint-Gilles Croix de Vie de 10 h 00 à 16 h 00.

- Lieu : Kiosque à musique. Quai des greniers
- Nombre d'inscrits : 15
- Distribution : tracts saisonniers + signature de la pétition « augmenter les salaires, les minima sociaux, les pensions, c'est urgent nécessaire et juste ».
- **Info** : La Police Municipale a informé l'UD que le Conseil Municipal de Saint-Gilles-Croix de Vie nous autorisait à être présent Quai des greniers mais nous interdisait de nous déployer dans les rues de la ville (??????).

→ **24 JUILLET** : Déploiement Parc du Puy du Fou aux Epesses. Présence de la caravane Saisonniers Confédérale.

- Lieu : Parking du Puy du Fou
- Nombre d'inscrits : 12

Faites remonter vos inscriptions à l'UD

- Distribution des tract saisonniers + signature de la pétition « augmenter les salaires, les minima sociaux, les pensions, c'est urgent nécessaire et juste ».
- **Info** : La direction du Puy du Fou accepte une expression de la CGT en direction des saisonniers mais pas des touristes (??????). Au regard de l'affluence en fin de semaine, la Direction du Puy du Fou nous conseille de ne pas venir le vendredi 24 juillet mais plutôt en début de semaine (??????)

● Campagne de la CGT « Mon salaire pour vivre, c'est capital », « Augmenter les salaires, les minima sociaux, les pensions, c'est urgent nécessaire et juste.

« Je demande l'augmentation du Smic, du point d'indice des fonctionnaires et des minima sociaux de 10 % au 1^{er} juillet 2015 ;

Je soutiens la proposition de la CGT pour la tenue d'une conférence sociale sur les salaires, convoquée par le gouvernement avant mi-juillet 2015 sur la revalorisation des salaires et pensions ;

l'égalité salariale femmes - hommes ;

la reconnaissance des qualifications »

A partir des éléments de connaissance qui ont été transmis à la coordination des luttes le 25 juin 2015, **147 020** salariés, retraités, pensionnés et privés d'emploi ont pu rencontrer un militant de la CGT et ont signé la pétition « Augmenter les salaires, les minima sociaux, les pensions, c'est urgent, nécessaire et juste » soit **147,02%** de l'objectif des 100 000 signatures.

116 000 signatures ont été recueillies en une semaine dont **68 000** sur les deux derniers jours. D'autre part, un grand nombre de signatures ont été recueillies le 25 juin 2015, jour du temps fort national de mobilisation interprofessionnelle.

L'objectif pour l'Union Départementale CGT de Vendée était de 470 signatures. 1018 salarié(e)s, retraité(e)s et privés d'emploi ont signé la pétition. Soit 216,60 % de l'objectif.

NOUVEL OBJECTIF DU BUREAU CONFEDERAL

Cette campagne de pétitions rencontre un écho favorable auprès des salariés actifs, privés d'emploi et retraités qui adhèrent aux propositions de la CGT.

Le BC a cependant souligné le besoin pour les organisations du CCN de dresser une véritable cartographie par territoire et par secteur professionnel permettant de recenser les entreprises où la pétition a circulé et évidemment, les entreprises où la pétition n'a pas encore circulé.

Le BC a ainsi proposé de poursuivre le déploiement de cette campagne de pétition pendant la période estivale tout d'abord en se déployant dans les entreprises et ensuite, dans le cadre des initiatives organisées par la CGT lors d'événements sportifs, culturels et syndicaux (Tour de France cycliste, festivals culturels, caravane des saisonniers, ...).

Un nouvel objectif de 300 000 signatures au 25 août 2015 a été fixé, soit 150 000 signatures supplémentaires par rapport au nombre total recueilli au 25 juin 2015.

Afin d'impulser la pleine réussite du processus revendicatif visant à obtenir 300 000 signatures de la pétition « Salaires, Minima sociaux, Pensions » au 25 août 2015, un rendez-vous hebdomadaire sera fixé tous les mardis de la période estivale.

UD Vendée : Nouvel Objectif : 1410 signatures. Avec 1018 signatures, nous sommes à 72,20 % de l'objectif.

Voir Décisions campagne saisonniers

Les syndicats qui n'ont à ce jour pas fait signer la pétition sont invités à faire le nécessaire.

• 3 SEPTEMBRE: MEETING DE RENTREE A RENNES (Bretagne – Pays de Loire – Basse Normandie); Présence de la Confédération (Gregory Roux «membre de la Commission Exécutive Confédérale)

8 villes (Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Lille, Rennes et Nancy) ont été choisies pour l'organisation de ces meetings. Chaque meeting verra l'intervention d'un membre du bureau confédéral.

Déroulement proposé des meetings :

1/ Interventions d'accueil du responsable régional ou de l'UD concernée.

2/ Témoignages de luttes sur les thèmes suivants :

- Salaires
- Egalité femmes/hommes
- RTT
- Libertés syndicales

3/ Intervention du membre du bureau confédéral

→ **UD CGT Vendée : Réservation d'un car.**

→ **Nombre d'inscrits à ce jour : 10**

→ **Faites remonter vos inscriptions à l'UD. Un courrier sera envoyé lundi 6 juillet 2015.**

● **23 septembre. Journée interprofessionnelle de grève sur les libertés syndicales contre la répression syndicale.**

- Rencontre procureur de la république en présence de l'Inspection du Travail (voir compte-rendu rencontre Préfet)
- Proposition CE UD : Elaboration d'un tract sur le droit syndical, sur notre conception du travail et sur la nécessité de se syndiquer à la CGT. Nombre de salarié(e)s expriment auprès de la CGT leur désarroi face à la dégradation de leurs conditions de travail. Exemple : Arcane, Prestige Concept Service, CODAF, Variance Technologie. Entreprises où nous n'avons aucun syndiqué. Septembre : Cibler des entreprises. Déploiement avec les Unions locales en direction des salariés.

● **8 octobre. Journée de grève interprofessionnelle à l'appel de la CGT, FSU et Solidaires. Voir déclaration intersyndicale ci-dessous.**

CGT, FSU, Solidaires appellent à une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle le 8 octobre 2015

Durant toute cette année, les salarié-es et retraité-es se sont mobilisé-es à plusieurs reprises dans les secteurs professionnels et au plan interprofessionnel pour exprimer leurs attentes, leur exaspération grandissante face à une situation économique et sociale qui ne cesse de se dégrader et pour exiger une autre répartition des richesses qu'ils produisent.

Ces dernières semaines encore, des mobilisations, souvent unitaires, ont été menées par les salarié-es et les retraité-es, exigeant leur juste dûs, autour de luttes sur les salaires et pensions. Des actions se sont développées pour exiger de travailler mieux et moins, d'améliorer les conditions de travail et de réduire la durée du temps de travail, contre les licenciements, pour exiger aussi la pérennisation et la

conquête de nouveaux droits (retraites, protection sociale, garanties collectives), le développement des services publics et la relance industrielle.

Cédant aux pressions des puissances financières, au MEDEF, aux injonctions de Bruxelles, le gouvernement déroule une politique qui remet en cause notre modèle social assis sur l'égalité, la justice et la solidarité.

Accompagnées par une bataille idéologique inédite, des politiques pour l'emploi se traduisent trop souvent par des mesures de régression sociale qui vont impacter tous les salarié-es.

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires convient toutes les organisations syndicales et les organisations de jeunesse pour une réunion fin août afin d'échanger sur l'analyse de la situation sociale, économique et politique et d'évaluer les champs sur lesquels des initiatives communes pourraient être envisagées.

Dans un contexte où les inégalités se creusent et où la précarité se développe, elles réaffirment leur volonté de contribuer au renforcement des mobilisations et à leurs convergences, dans un cadre unitaire le plus large possible.

Dès à présent, elles invitent les salarié-es et retraité-es à amplifier la mobilisation autour d'une plate forme revendicative commune pour :

- Augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minimas sociaux et le point d'indice des fonctionnaires
- Promouvoir l'égalité salariale femmes / hommes
- Améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage
- Pérenniser et améliorer les garanties collectives
- Pérenniser et améliorer la protection sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits à la santé et à la retraite
- Développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques
- Conforter et promouvoir les services publics

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires appellent les salarié-es à en débattre pour construire une journée de mobilisation interprofessionnelle le 8 octobre prochain.

Paris, le 30 juin 2015